

immense du principe catholique—et accepter un mauvais règlement avec l'espoir d'en tirer le meilleur parti possible. Le mal est que le gouvernement a inventé un second article disant que pour enseigner la religion catholique il faut être maître élémentaire pourvu de son brevet. Or remarquons l'ironie des choses. Ces brevets sont donnés par des écoles où on n'enseigne point la religion : celle-ci est bannie des programmes ; et les maîtres patentés, qui peuvent être forts sur les autres points pédagogiques, ignorent ou peuvent ignorer cette religion qu'ils devront enseigner si on le leur demande. Ce second point a été mis pour empêcher l'exécution pratique de la loi par l'impossibilité de trouver ces maîtres patentés. Les curés sont en général dépourvus de ce diplôme, et on trouvera difficilement, hors du personnel scolaire de l'endroit qui ne doit pas s'en occuper, un autre maître pour apprendre le catéchisme.

— La France a à Rome auprès du Quirinal un ambassadeur, M. Barrère, franc-maçon de marque, mais un homme fort intelligent, très habile et qui se trouve pratiquement chargé de représenter la France auprès du Quirinal et de surveiller le Vatican. Surveiller le Vatican semble difficile, et cependant il le fait avec une habileté active qui ne lui laisse ignorer aucun des points qu'il a intérêt à savoir. Ne voulant point citer des noms dans une chose aussi délicate, je me bornerai à reproduire cette phrase d'une longue conversation qu'un évêque avait il y a une dizaine de jours avec le Souverain-Pontife. — “ Vous vous étonnez de ce que vous me dites, mais vous ne savez pas que tel et tel vont habituellement chez M. Barrère. Bien plus cet ambassadeur arrive à payer, et grassement, de mes gens pour continuer auprès de ma personne ce métier d'espion ”.

— C'est bien le *periculum ex falsis fratribus* que dénonçait saint Paul comme le plus grave de ceux qu'il lui avait été donné de surmonter.

— Mais pourquoi le pape ne chasse-t-il pas ces serviteurs indignes ? Je répondrai à la question par une anecdote qui s'est passée sous Léon XIII. Un jour un prélat haut placé gravit en hâte les escaliers de la Secrétairerie d'Etat et se précipite chez le cardinal. Il arrive à moitié essoufflé et, en une phrase hachée par le besoin de respirer, apprend au cardinal qu'il vient d'avoir fortuitement la preuve que trois employés du Vatican sont payés par le gouvernement italien